

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 19 janvier 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

DÉPÔT DU RAPPORT DE D. WILLIAM CARR ET CONSORTS
[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer, en conformité de l'article 41 (2) du Règlement, dans les deux langues officielles, le premier volume du rapport intitulé «La voie maritime et le transport au Canada» préparé par D. William Carr & Associates, Limited.

M. l'Orateur: Passons à l'appel des motions.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Avant de passer à l'appel des motions et à cause du caractère restreint de la période des questions, j'aimerais faire une suggestion qui faciliterait peut-être les travaux de la Chambre aujourd'hui, et pour les semaines qui viennent. Que le premier ministre suppléant fasse une déclaration à l'appel des motions dès maintenant pour nous dire clairement si le Canada a abandonné son objectif primordial du plein emploi tel qu'exposé par le Conseil économique du Canada il y a quelques années, ce qui constituait le fond de la déclaration du ministre du Travail hier, et semblait par ailleurs avoir joui de l'appui de certains ministres.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député semble poser une question qui aurait sa place pendant la période des questions.

• (2.10 p.m.)

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA RATIONALISATION DE L'INDUSTRIE ET LE CHÔMAGE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je veux demander au premier ministre suppléant si le ministre du Travail exprimait l'opinion du gouvernement lorsqu'il a prononcé, à la Chambre hier, les paroles inscrites à la page 2507 du hansard:

Il faut parfois un certain courage pour créer du chômage. Nous avons créé du chômage dans l'industrie textile et, dans le cadre de l'automation et de la rationalisation, nous en créerons probablement, d'une manière temporaire, dans d'autres industries.

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le premier ministre suppléant le désire, je l'autoriserai naturellement à répondre à la question du député. Puis-je rappeler au député,

toutefois, qu'avec la première question, nous entrerons immédiatement dans le débat qui se poursuivra après la période des questions. J'espère que les honorables députés s'en souviendront. Ceci dit, le premier ministre suppléant voudra peut-être répondre à la question du député.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté attentivement le discours que le ministre du Travail a prononcé hier. Il a parlé d'un problème très difficile que mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, a abordé. Le député admettra, je l'espère, que pour soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux, il faut rationaliser et moderniser nos industries. L'opération comporte peut-être des difficultés temporaires mais, à la longue, le nombre d'employés augmentera au Canada.

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le ministre du Travail l'a dit hier et comme le premier ministre suppléant le confirme aujourd'hui, le gouvernement a l'intention de provoquer un chômage encore plus grand. Je me demandais quelle proportion supplémentaire de chômage...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je prie le député de poser sa question supplémentaire.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je le ferai volontiers. Puis-je demander au premier ministre suppléant dans quelle mesure le gouvernement se propose de créer plus de chômage, avec les difficultés et les épreuves que cela impose aux Canadiens, afin de régler un problème qui, d'après ce qu'a déclaré le premier ministre récemment, serait résolu?

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Gander-Twillingate.

M. Baldwin: Le gouvernement a-t-il encore du courage?

LE CHÔMAGE—LA POLITIQUE DU PLEIN EMPLOI ET LES PROJETS DU GOUVERNEMENT À L'INTENTION DES CHÔMEURS

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre suppléant qui aspire à devenir premier ministre s'il peut dire pourquoi le gouvernement a renoncé à son objectif du plein emploi. Peut-il déclarer si le gouvernement a dressé des projets à l'intention des chômeurs, dont le nombre, aux dires d'un ministre, devrait correspondre à environ 10 p. 100 de l'effectif actuel de main-d'œuvre?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je devrais sans doute commenter la première partie de la question du député. Je n'ai jamais aspiré à être premier ministre suppléant.